

173

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.../F/2017 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MOBILIER L'ECOFO KANYINYA ET LE LYCEE MUTUMBA.

- **Date de publication** : 2... / 5... / 2017
- **Date d'ouverture** : 2... / 6... / 2017

1. Objet

La Commune MUTUMBA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture **de l'équipement mobilier.**

2. Financement du marché

La Commune a obtenu un financement de la part du Budget Général de l'Etat, exercice 2017, via FONIC : Projets d'Investissement Communaux : 10 00 009 00 4 21220 11 000 0421 03. La Commune de MUTUMBA à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés des travaux de construction signalés précédemment.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.2 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en 1lot :

3.3 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum :

| Lieu | Désignation | Unité | Quantité | Délai d'exécution |
|-------------------|-----------------------|-------|----------|-------------------|
| ECOFO KANYINYA | Bancs pupitre | pce | 150 | 3 mois |
| | Chaises métallique | pce | 6 | |
| | Tables du maître | pce | 6 | |
| LYCEE MUTUMBA | Bancs pupitre | pce | 75 | |
| | Chaises métallique | pce | 3 | |
| | Tables du maître | pce | 3 | |

4. Conditions de participation

4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;

4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune MUTUMBA

Moyennant le paiement de cinquante mille (50 000fbu) francs burundais : 25 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 25 000fbu au compte 800 /001/16243/2/53 ouvert à la Banque de Gestion et de Financement (BGF) au nom de la commune MUTUMBA.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

-Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 8.

6. Présentation de l'offre

6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de sept cent mille (700 000) francs burundais.

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Le non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre lors de l'analyse.

6.2 Les offres doivent être soumises à : **La Commune de MUTUMBA**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 21.6./2017 à 10 heures précises.

8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 21.6./2017 à 10 h 30 min précises en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont:

suivants :

10.1 Au niveau administratif il faut présenter:

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale);
5. L'attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
7. Une adresse fixe connue du soumissionnaire, un domicile élu ou un siège social ;
8. La copie du registre de commerce;
9. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
10. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en original, en cours de validité.

10.2 Au niveau technique :Spécifications techniques (Section IV).

10.3 Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. Le devis quantitatif
3. La soumission financière.
4. Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à MUTUMBA, le 21/04/2017

BAGORIKUNDA Tharcisse

**Administrateur Communal et Personne
Responsable des Marchés Publics**

